est absolument semblable, car je pense que c'est réellement le désir, l'objet et le but final do nos voisins, de nous amener à eux par la force ou par les moyens qu'ils ont adoptés dernièrement. Ils espèrent, par l'affaiblissement de nos ressources, par la ruine de notre commerce et des menaces d'invasion, faire naître tôt ou tard le malaise dans la population du Canada et l'obliger à rechercher l'union avec eux. Co malaise. croyez-le bien, ne saurait tarder à éclater. si nous ne prenons les moyens propres à l'empêcher. Il est évide t que par notre union avec les provinces du golfe nous augmenterons notre commerce de cinq ou six millions de plus, ce qui, on l'avcuera, forme une assez jolis perspective, indépendamment de toutes les autres considérations dont j'ai déjà parlé. Je sais qu'il est un bon nombre de députés de cette chambre en faveur du projet, qui le regardent comme si extraordinaire qu'il faut, suivant eux, le soumettre su peuple. (Ecoutez! écoutez!) C'est ce qui a été dit par divers députés et par l'hon, monsieur qui vient de prendre la parole. "Allonsnous, s'écrient-ils, dépouiller le peuple de ses droits? Allons-nous entreprendre l'accomplissement d'une mesure aussi importante sans lui permettro de faire entendre sa voix? Où sout les requêtes demandant la confédération?" (Ecoutez! écoutez!) -- Ce sont là sans doute, des arguments qui paraissent asses concluants, mais qu'on prenne en considération l'effet de la discussion dans cette chimbre d'aucuno question propre à remuer les esprits, et n'aurons-nous pas le droit à notre tour de demander pourquoi il n'a été présenté aucune requête contre la mesure? Nous venons d'avoir un exemple de ce que je dis ici au sujet d'un bill de chemin le fer de l'hon, député de West Brant. On sait que la population du Haut-Canada a de forts préjugés contre cette mesure et non pas, suivant-moi, sans raison : O, qu'a-t-on vu? à peine le titre du projet de loi était-il inscrit sur les journaux de cette chambre que les requêtes pleuvaient de tous les coins de l'ouest pour dénoncer le bill comme s'attaquant aux libertés popu-C'est que l'on appréhende la somme de pouvoirs qui vont se trouver concentrés entre les mains de la compagnie du chemin de fer Grand Tronc. Or, si le pays est Opposé à la confédération, maintenant qu'on lui a expesé la question sous toutes ses faces, que le projet a fait le tour de la presse, qu'il s'est éco le plusieurs mois durant lesquels

on a pu l'étudier, et que tous les détails en ont été commentés et publiés par les membros du gouvernement, où sont, je le demande, où sont les requêtes contre la mesure? Le fait qu'il n'y en a aucune, est la preuve que le peuple approuve presqu'à l'unanimité ce qui se fait en ce moment. Depuis que le gouvernement s'est engagé à élaborer un projet de confédération, la question a été soumise à pas moins de cinquante comtés du Canada. soit à l'occasion d'élections, soit au moyen d'assemblées publiques convoquées expressément à cet effet par les hou députés de cette chambre, et le peuple, dans le Haut-Canada du moins, n'a pas une seule fois exprimé qu'il désapprouvait le projet. (Cris :-Non! non I)

M.A. MACKENZIE—Il ne s'est trouvé, dans une grande assemblée des électeurs de Toronto, tenue l'un de ces derniers soirs, qu'un seul homme pour voter contre la mesure.

L'Hon. M. BROWN—Depuis la formation du gouvernement actuel et la promulgation de son programme politique, il n'y a pas eu une seule élection dans laquelle l'un ou l'autre des candidats n'ait pas attaché quelque importance à la question;—et on ne compte pas moins de cinquante un comtés, ou parties de comté, qui ont eu à se prononcer sur notre politique,—eh bien! je défie qui que ce soit de m'indiquer une seule occasion où nous ayions été désapprouvés. (Ecoutez! écoutez! et applaudissements.)

M. McGIVERIN — Je me sens donc à l'aise dans le support que je donne à cette mesure, d'autant plus que je crois avoir été le premier à parler de la question dans l'Ouest et à la faire connuitre dans mon comté. J'ai dit au peuple que j'étais en faveur de la représentation basée sur le chiffre de la population et que c'était un principe de justice, mais que la question pouvait se régler ainsi que toutes nos difficultés par le moyen d'un projet plus étendu, par l'union de toutes les provinces. Plusieurs hon. messieurs qui s'opposent à ce projet, conviennent de la nécessité de que que changement, mais qu'ont-ils proposé pour remplacer ou améliorer le projet? Je suis convainou que si la question était mise devant le peuple, les choses incidentes, les considérations d'individualité et l'esprit de parti prendraient plus de place dans l'esprit des électeurs que la confédération elle même, et que, par conséquent, il pourrait bien arriver qu'il fût impossible d'en obtenir un verdict